

UE : « mise à l'activité physique dans le traitement des pathologies chroniques »

Nom du/des responsables : G.PERES, R.DALMAS

- Objectifs pédagogiques de cette UE : établir des ponts entre les connaissances médicales liées aux pathologies chroniques, et les connaissances pratiques et théoriques des APS abordées, dans le but de la constitution d'un référentiel propice à l'élaboration d'un référentiel du futur praticien, au regard de la prescription des APS.
- Volume horaire d'enseignement en présentiel : 72 heures
- Type d'enseignement (stage en labo, initiation à la recherche, LCA ou autres) : TD théoriques, TP terrain
- Modalités de contrôle des connaissances : un écrit (2 heures), un oral (30 min)
- L'examen aura lieu le dernier jour de l'UE.